

Délibération

Générale

colonial

# DELIBERATION n° 39/6e L portant abrogation de la délibération n° 361

n° 39/6e L

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 avril 1964

Numéro JO  
n° 4 du 01/05/1964

Date du numéro  
1 mai 1964

## VISAS

La Commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis.

**Vu** l'arrêté n°1066 du 7 octobre 1960 rendant exécutoire la délibération n° 166 du 5 octobre 1960, portant transformation du Cours Complémentaire en lycée, notamment en son article 2

**Vu** la délibération n°361 du 11 septembre 1962 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis portant création à Djibouti d'un Cours normal d'instituteurs adjoints

Sur proposition du Conseil de Gouvernement dans sa séance du 17 mars 1964, A adopté, dans sa séance du 27 mars 1964 la délibération dont la teneur suit :

## TEXTE INTÉGRAL

Est abrogée, pour, compter du 1er janvier 1964, la délibération n° 361 du 11 septembre 1962 de la Commission permanente, de l'Assemblée Territoriale.